

Association : La longue route des malades de la S.L.A.
Chez monsieur Gilles HOUBART
Chemin de l'Oratoire
73210 LANDRY

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 21 Août 2015

Le 21 Août 2015 à 18 heures, les fondateurs de l'association « La longue route des malades de la S.L.A. » se sont réunis en assemblée générale constitutive

Sont Présents :

HOUBART Gilles, Chemin de l'Oratoire 73210 Landry
HOUBART Josiane, Chemin de l'Oratoire 73210 Landry
HOUBART Alexandre, Chemin de l'Oratoire 73210 Landry
BRUERE Bernard, 80 impasse des hauts du murier 73700 Bourg St Maurice
SONNIER Bernard, 13-6 rue nainville 91750 Champcueils
SONNIER Monique, 13-6 rue nainville 91750 Champcueil
BRIANCON-MARJOLLET André, 81 rue Saint Nicolas 73210 Macot La Plagne
COSTE Véronique, 2 impasse des soldanelles 73700 Séez
PICHOT Jacques, 45 rue de la Rosière 73700 Bourg St Maurice

L'assemblée générale désigne monsieur Gilles HOUBART en qualité de président de séance et monsieur Alexandre HOUBART en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ;
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.
- montant de la cotisation 2015/2016 ;

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un court débat s'instaure entre les membres de l'assemblée sur :

- Le nom de l'association
- Le projet à court terme (mai/juin 2016) et ses suites à moyen terme.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- HOUBART Gilles, Chemin de l'Oratoire 73210 Landry, nationalité française, retraité.
- BRIANÇON-MARJOLLET André, 81 r St Nicolas 73210 MACOT LA PLAGNE, nationalité française, retraité.
- HOUBART Alexandre, Chemin de l'oratoire 73210 Landry, nationalité française, Chef d'équipe.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Juillet.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

3^{ème} délibération : L'assemblée générale vote à l'unanimité pour une cotisation 2015/2016 d'un montant de 15 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée à 19h00.

Signatures

Gilles HOUBART

André BRIANÇON-MARJOLLET

Alexandre HOUBART

